



PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale
des Territoires

Service environnement/Unité eau et milieux
aquatiques
Tél : 03 85 21 86 95
ddt-env-ema@saone-et-loire.gouv.fr

Mâcon, le 15 novembre 2022

MOTIFS DE LA DÉCISION

suite à la consultation organisée au titre de l'article L.123-19-1 du code de l'environnement sur les projets d'arrêtés préfectoraux portant établissement des deuxièmes programmes d'actions à mettre en œuvre sur les aires d'alimentation des captages d'eau potable situés sur les communes de Farges-lès-Mâcon et Montbellet

Les projets d'arrêtés préfectoraux portant établissement des deuxièmes programmes d'actions à mettre en œuvre sur les aires d'alimentation des captages d'eau potable situés sur la commune de Farges-lès-Mâcon et Montbellet ont été soumis, par voie électronique, à la consultation du public du 7 au 28 octobre 2022 inclus, à l'appui d'une note de présentation.

Aucune contribution n'a été recueillie. Les projets d'arrêtés n'ont donc pas été modifiés suite à la consultation du public.

La cheffe du service environnement

Clémence MEYRUEY